

Association romande contre la drogue

Communiqué de presse

FAUT-IL VRAIMENT TENTER CHEZ NOUS CE QUI A ECHOUÉ PARTOUT ?

L'Association romande contre la drogue (ARCD) rejette fermement le projet d'expérimentation de vente régulée de cannabis proposé par quelques élus genevois. Cette proposition s'inscrit dans la tendance dramatique de la banalisation de la drogue en Suisse que l'ARCD combat avec fermeté.

Un discours fallacieux qui va à l'encontre de la volonté populaire

Il est fallacieux de parler d'une lutte qui ne marche pas alors que la réalité suisse est une dramatique et croissante banalisation et de la consommation des drogues.

Le cannabis est aujourd'hui une drogue dure

Il est ainsi irresponsable de la part d'élus du peuple de présenter le cannabis comme un produit récréatif. L'ARCD rappelle que le cannabis d'aujourd'hui est au moins dix fois plus fort que le cannabis d'il y a 30 ans. Il peut générer des troubles psychologiques importants pouvant mener à la schizophrénie chez les utilisateurs sensibles, surtout auprès des jeunes consommateurs.

La drogue, un produit étatique ?

Il n'appartient pas à l'Etat de devenir lui-même un dealer sous le faux prétexte de mieux « maîtriser » le marché de la drogue. Il serait éthiquement inacceptable que l'Etat tire des revenus de la dépendance, de l'addiction de certains. Par ailleurs, l'espoir d'assécher le marché illégal grâce à la dépénalisation n'est qu'une illusion : les produits en vente au sein de ces clubs de consommateurs seraient de toute manière plus onéreux que ceux proposés par les dealers de rue, ne serait-ce qu'en raison du prélèvement de la TVA. Or, il est logique que le produit le moins cher attirera toujours plus le toxicodépendant ; il se fournira donc sur le marché noir.

Dangereuse hypocrisie et angélisme béat

Outre les aspects pratiques, il est à relever que ce projet relève d'une pure hypocrisie : interdire la production, mais autoriser la petite consommation relève, si ce n'est du non-sens, du moins d'une basse hypocrisie envers la population. Il faut à ce titre rappeler que la population a balayé en 2008 une initiative demandant une dépénalisation du cannabis. L'ARCD souhaite que cette décision populaire ne soit pas outrepassée par des volontés d'expérimentation dont les risques sont importants.

Ce genre de dispositif s'est toujours traduit par une augmentation de la consommation, chez les plus jeunes notamment. Rapidement il a été abandonné partout où il a été tenté.

À la fin des années 60, la Suède a expérimenté une politique permissive en matière de drogues avec une remise contrôlée de stupéfiants. Constatant une hausse importante de la consommation, principalement au sein de la jeunesse, le pays scandinave est rapidement revenu en arrière. Grâce à la mise en place d'une politique axée sur trois piliers (prévention, répression, thérapie), la Suède a réussi en quelques années à faire drastiquement chuter la consommation de drogues, au point d'ailleurs d'être un des pays connaissant le moins de consommateurs de drogues en Europe. Il en va de même en Alaska, pays où une même expérience avait abouti à un retour en arrière quelques années plus tard.

L'ARCD défend une politique restrictive en matière de drogue. Elle soutient pour cela un système axé sur une prévention accrue, notamment envers la jeune génération, une répression conséquente et un suivi thérapeutique visant à l'abstinence du toxicodépendant.

Maximilien Bernhard, président
Tél. +41 79 600 99 68

Maxim Wuersch, vice-président
Tél. +41 79 743 65 23

Lausanne, le 12 décembre 2013